

**EXAMEN PROFESSIONNEL
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
SESSION 2022
Jeudi 17 mars 2022**

Epreuve écrite à caractère professionnel portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents.

Durée : une heure trente

Coefficient : 2

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Pénalités appliquées :
 - copie négligée (soin, calligraphie, présentation) : - 0,5 point
 - au-delà de 15 fautes d'orthographe ou de syntaxe : - 1 point

Ce document comporte **6** pages, y compris celle-ci
Il appartient au candidat de vérifier que le sujet comprend le nombre de pages indiqué
S'il est incomplet, en avertir le surveillant

Sujet :

Document 1 : « Rendre l'enfant (vraiment) acteur », dossier pro pratique, Le journal de l'animation, numéro 217, mars 2021, 3 pages.

Document 2 : « Ces cours d'école « dégenrées » qui favorisent l'égalité filles-garçons », La Gazette, numéro 3/2549, 25 janvier 2021 (Alexandra Caccivio - 1 Page.)

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet

À l'aide de vos connaissances personnelles et des documents ci-joints, répondez aux questions suivantes :

D'après le document 1 : « Rendre l'enfant (vraiment) acteur »

Question 1 - 3 points :

Qu'est-ce qu'un enfant acteur de ses loisirs ?

Que pourrait lui apporter cette posture d'acteur ?

Question 2 - 6 points :

À partir du schéma « l'éventail des 7 postures de l'enfant acteur » et de la présentation de la posture « un enfant qui s'exprime ».

Comment pouvez-vous expliciter les deux postures suivantes dans le cadre de loisirs en collectivité :

- « un enfant qui propose »
- « un enfant qui participe »

Vous pouvez organiser votre réponse à l'aide d'un tableau de type définition, intérêts et exemples concrets pour chacune des postures.

D'après le document 2 : « Ces cours d'école « dégenrées » qui favorisent l'égalité filles-garçons »

Question 3 - 3 points :

Qu'est-ce qu'une cour de récréation genrée ?

Donnez des exemples pour objectiver votre réponse.

Question 4-3 points :

Que peut produire une cour de récréation genrée ?

Question 5 - 5 points :

Comment favoriser une plus grande mixité dans une cour de récréation ?

Vous pouvez argumenter votre réponse à partir des points suivants :

- Qui mobiliser pour participer à la réflexion ?
- Quels types d'espaces imaginer ?
- Quels modes de relation entre enfants favoriser dans les pratiques et les activités ?
- Quel accompagnement éducatif et par quels acteurs éducatifs ?

dossierpro

L'association Cités d'enfants s'attache à ce que les enfants vivent au sein de ses séjours des situations de responsabilité, s'engagent et deviennent vraiment le sujet de l'activité. Pascal Marconato, coordinateur et formateur, présente ici des outils de cette association et dont chacun peut se saisir.



Joindre le geste à la parole



ara vient d'obtenir son Bafa ; elle adore les enfants et voudrait faire de l'animation son métier. Pendant sa colo ski, très rigoureuse, elle sait « encadrer » les enfants, assurer leur sécurité, organiser sans faille son groupe et ses activités... mais quand elle doit

Comment sortir de la déclaration d'intention et s'engager concrètement ? »

le directeur du séjour, la petite réunion ne lui semble jamais réussie... Comment faire pour améliorer ce temps d'expression ? De son côté, Charly est animateur en

mener le bilan de fin de journée a u q u e l tient tant

accueil de loisirs pour une communauté de communes. Il est lassé de devoir faire avant chaque période de vacances scolaires un planning d'activités. Il sait bien que le planning, qui rassure sa directrice et les parents, ne contente pas forcément les enfants. Il aimerait les associer en amont à l'élaboration des programmes. Mais comment s'y prendre ?

Oui, comment rendre l'enfant (vraiment) acteur ? Sur quels outils s'appuyer pour engager une démarche positive pour aider l'enfant à grandir et lui donner une place plus importante dans notre organisation ? Comment sortir de la déclaration d'intention et s'engager concrètement ? Comment mettre l'enfant en situation de devenir

RENDRE L'ENFANT (VRAIMENT) ACTEUR

responsable de ses loisirs, de vivre autrement ses vacances, d'interagir sur son activité, de s'affirmer dans le groupe ? C'est à ces questions au cœur de la pratique de chaque animateur que ce dossier tente d'apporter des réponses. Et il s'agit bien ici de relever le défi, de joindre le geste à la parole.

Vous découvrirez ainsi sur les pages suivantes en quoi consiste la situation d'un enfant acteur puis des outils exploités par l'association Cité d'enfants (voir encadré) et dont chacun, volontaire et professionnel, peut se saisir. Tout au long de ce dossier, nous employons par souci de simplicité le terme « enfant ». Les principes, méthodes et outils présentés ci-après peuvent en effet s'appliquer à tout type de public : jeunes adultes, adultes, seniors... Des tranches de vie et des cas précis éclairent chaque fois le propos. C'est ce qui explique la forme particulière de ce dossier, qui comprend une suite de fiches.

QUELS INTÉRÊTS ?

Mais, au fait, pourquoi est-il si important de rendre l'enfant acteur ?

L'enfant vit des situations de responsabilité qui l'entraînent à réfléchir et à agir par lui-même. Il s'engage dans des actions qui le valorisent aux yeux des autres et devient « sujet » de l'activité, auteur de ses vacances. Il est coresponsable de son temps de loisirs et se révèle aux autres et à lui-même.

Ainsi, l'animateur ajuste mieux l'activité aux envies des enfants et contribue de façon visible et effective à leur épanouissement. Il prend aussi plaisir, s'émerveille face à leurs avancées et peut également les partager avec sa famille.

POUR TOUS !

Nous insistons : les manières de faire présentées tout au long de ce dossier peuvent s'appliquer partout, dans tous les

Cités d'enfants



L'association Cités d'enfants a mis au point et développe depuis une quinzaine d'années une pratique singulière d'accueil de l'enfant, de l'adolescent en vacances et d'accompagnement de jeunes en projet appelée « la Cité ». Cette méthode est un puissant levier pour mobiliser les groupes et faire s'épanouir les personnes. Les « Cités d'enfants » sont des séjours de vacances ou des accueils de loisirs qui prennent la forme de mini-sociétés dont les enfants deviennent fondateurs et habitants.

www.citesdenfants.com

types de structure, en périscolaire comme en extrascolaire. De même, ce que nous expliquons n'est pas destiné à des super animateurs, forcément expérimentés, compétents en pratiques participatives et engagés dans des pédagogies alternatives... Au contraire, il s'adresse particulièrement aux animateurs qui s'interrogent, à ceux qui cherchent des pistes et se demandent comment s'y prendre et qui, pleins d'envie et de bonne volonté, ont besoin d'un petit coup de pouce avant de se lancer...

Alors, n'hésitez pas à tourner ces pages, à bousculer vos habitudes et à tenter de nouvelles pratiques avec les enfants ! Toutefois, ne vous précipitez pas. Commencez par tester l'un des outils présentés et voyez comment réagissent les enfants. Parlez-en avec eux, avec vos collègues et racontez-nous vos expériences... ▶



Bonus

Pour aller plus loin, rendez-vous sur www.jdanimation.fr pour découvrir une sélection de ressources autour de l'enfant acteur de ses loisirs (rubrique Infos, catégorie Ressources).

Les postures de l'enfant acteur

Un enfant acteur, cela signifie quoi ? Ça fait quoi, précisément ? Voici un schéma simple et synthétique pour expliciter cette place particulière de l'enfant. Il se nomme « l'éventail des 7 postures de l'enfant acteur ».

- Un enfant acteur, c'est un enfant qui s'exprime, qui propose, qui participe, qui choisit, qui prend des responsabilités, qui décide et qui porte des projets. Ainsi, l'enfant acteur se traduit en 7 verbes d'action qui ouvrent 7 pistes pour comprendre et repérer cette place « en responsabilité » que peut prendre l'enfant dans les ACM et ailleurs.

- Le schéma, « l'éventail des 7 postures de l'enfant acteur », n'inclut pas une échelle d'importance ni une chronologie ; il n'induit aucune progression. C'est un inventaire des situations que traverse l'enfant acteur. Il pose chacune des postures qui se

complètent et peuvent s'articuler librement. Comme nous allons le voir par la suite, chaque posture a son importance, sa spécificité.

- Cet outil s'adresse autant à un animateur qu'aux équipes d'animation. Il est conçu avant tout comme une grille de lecture pour comprendre et expliquer ce qu'est un enfant acteur. Mais il peut être également une trame repère pour inventorier et mesurer la dimension participative dans sa pratique personnelle ou dans le projet collectif. « Dans notre centre, l'enfant décide-t-il ? Quand ? Comment ? Etc. »

- Ce schéma peut enfin constituer une feuille de route pour impulser une démarche participative avec les enfants. « Par où commençons-nous ? S'exprime ? Propose ? Participe ? Etc. »

Un enfant qui s'exprime

Définition et intérêts

- C'est un enfant qui donne son avis, son opinion, son sentiment, qui partage sa position personnelle, qui confie ses émotions.

- Quand ils peuvent s'exprimer, les enfants se sentent existants et reconnus ici et maintenant. Chacun a la possibilité

de donner à voir, à entendre, à ressentir qui il est, mais aussi de s'ouvrir à l'autre en comprenant qui il est.

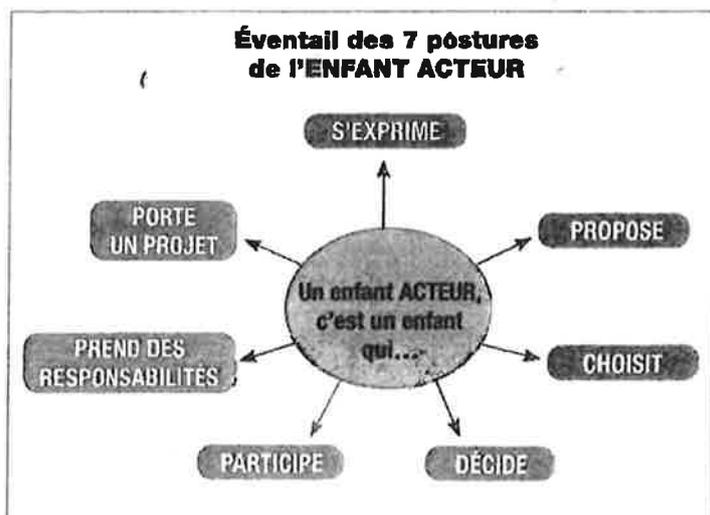
Concrètement ?

- Des temps de rassemblement, de réunion formels et ritualisés, qu'on nomme « météo » ou « temps des avis » (p. 32), ou plus informels comme des dialogues spontanés avec l'animateur, peuvent permettre d'accueillir l'expression personnelle de l'enfant. La parole doit toujours être une libre parole ; c'est en effet l'enfant qui fait volontairement le choix de s'exprimer.

- De multiples supports peuvent aussi véhiculer l'expression des enfants. Les activités artistiques sont, par exemple, de très bons moyens de susciter et recueillir la sensibilité des petits comme des grands.

Tranche de vie

- C'est mercredi. Dimitri, 9 ans, accueille le nouvel enfant et lui explique comment marche le « Bien Bof Beurk ». « Ça sert à donner nos avis. Chaque soir, avant de partir du centre. Quand tu as passé une bonne journée, c'est "bien" : tu déposes dans la coupe une perle bleue. Quand tu as passé une mauvaise journée, c'est "beurk" : tu choisis une perle verte. Quand c'est moyen ou quand tu ne sais pas ou que tu hésites entre "bien" et "beurk", c'est "bof" : tu mets alors une perle transparente. Quand on vide le pot, avec les couleurs des avis, on voit l'ambiance générale. Après, si on veut, on peut dire devant tout le monde pourquoi on a mis cette couleur, parler de notre journée... »



Education

Ces cours d'école « dégenrées » qui favorisent l'égalité filles-garçons

POURQUOI?

En 2017, le Haut Conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes dépeignait « une géographie de la cour de récréation très sexuée », avec des garçons omniprésents.

POUR QUI?

Le travail sur l'égalité filles-garçons dans les cours de récré bénéficie en premier lieu aux filles mais, au-delà, à tous les enfants qui aimeraient jouer aux billes ou lire...

COMMENT?

Un tel projet nécessite d'associer les enfants pour qu'ils s'interrogent sur la place laissée à chacun et les adultes pour qu'ils favorisent une mixité (d'âge et de sexe).

« **A** vant, raconte une élève, dans la cour de récréation, les garçons occupaient tout l'espace et les filles qui osaient se mettre en travers de leur chemin se faisaient toujours bousculer. Le pire c'est qu'ils le faisaient exprès. » Ça, c'était avant, avant que la ville de Mérignac (70 800 hab., Gironde) n'entreprenne des travaux dans ses cours de récré pour redonner de la place aux filles. « Je préfère autant maintenant, concède un garçon. C'était toujours : "allez, passe-moi la balle, je vais marquer". » Aujourd'hui, les activités sont plus variées et son jeu préféré est désormais « poules, renards, vipères ».

Dans les cours, si aucune règle n'est instaurée, 20% des garçons occupent 80% de la surface en s'appropriant l'espace central pour jouer au foot, constate Edith Maruéjols qui, à la tête du bureau d'études L'Arobe, a recueilli ces paroles d'enfants. Les filles ne sont pas les seules à en pâtir, « les garçons qui ne sont pas performants au ballon » sont eux aussi relégués. Cette « géographie de la cour de récréation très sexuée » a égale-

ment été pointée, en 2017, par le Haut Conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes (*).

UN TRAVAIL DE FOND

Après Mérignac, qui a initié il y a dix ans un travail de fond avec le concours de la géographe, Trappes (32 100 hab., Yvelines) repense ses 36 cours. Un tiers a déjà été rénové en tenant compte des questions liées au genre.

« En travaillant sur les lieux d'insécurité dans la ville, la question des cours d'école s'est imposée, relate Thomas Urdy, ancien maire

En 2020, il semblerait que les choses se soient accélérées, tant la presse s'est fait l'écho d'initiatives pour « dégenrer » les cours, selon le terme utilisé par le maire de Grenoble (160 600 hab.) lors de la visite de chantier, en juillet dernier, à l'école Clemenceau. Ici, le bitume qui couvrait 5 000 mètres carrés a été partiellement cassé, pour laisser la place à des pelouses, de la prairie, du sable, des graviers, des copeaux de bois, un potager...

Dans le projet de Grenoble, comme ceux de Mérignac et de Trappes, les enfants ont été les

premiers prescripteurs. Ils ont été encadrés par les animateurs périscolaires (sensibilisés aux questions de genre) et par l'association Robins des villes.

« Nous avons demandé aux enfants de réfléchir à ce que serait une cour de récré idéale, explique Chloé Le Bret, conseillère municipale chargée de l'égalité de Grenoble. Nous n'avons bien sûr pas pu prendre en compte tous leurs souhaits. Certains voulaient des cabanes dans les arbres. »

« Il faut agir dès la maternelle pour redonner leur place aux femmes dans l'espace public. »

Thomas Urdy, ancien maire adjoint chargé de l'urbanisme de Trappes



adjoint chargé de l'urbanisme, à Trappes. Il est très vite apparu qu'il fallait agir dès la maternelle pour redonner leur place aux femmes dans l'espace public. Ensuite, il est trop tard, les filles s'en font chasser – en particulier des city stades squattés par les garçons.»



AVANTAGE

Pas de surcoût si le concept est pensé en amont de la construction d'une école et de sa cour de récréation.



INCONVÉNIENT

Si le terme « dégenrer » est un terme pratique pour désigner les actions en faveur de l'égalité filles-garçons, il irrite une frange de la population, qui y voit une action idéologique.